

Rapport de prélèvement et d'analyse pour recherche de 16 HAPs

REFERENCES MISSION

Référence du rapport : 25542272/S1/1

Rapport rédigé le : 16/05/2025

Date(s) de(s) visite(s) : Le 23/04/2025

DONNEUR D'ORDRE

A l'attention du donneur d'ordre : - -

1 BOULEVARD ARCHIMEDE

CHAMPS SUR MARNE

77444 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

SITE D'INTERVENTION

510 388 108W

Ferme du Piemont

51600 SUIPPES

AIRE DE VOLLEY

Latitude : 49.102000 / Longitude : 4.497100

Type(s) d'ouvrage(s) :

Ouvrage d'art et de génie civil



OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Miguel DE ALMEIDA	Diagnosticteur immobilier	Certification : 18-1378	Miguel DE ALMEIDA
			

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. CONCLUSIONS	3
2. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION	3
2.1. Description de la mission	3
2.2. Date(s) de visite(s)	3
3. RESULTATS DES ANALYSES	4
3.1. 16 HAPs	4
4. ANNEXES	5
4.1. Photos	5
4.2. Attestation d'assurance	6
4.3. Croquis de localisation des prélèvements	8
4.4. Rapports d'analyses du laboratoire	10

1. CONCLUSIONS

Le(s) résultat(s) d'analyse(s) montre(nt) la présence :
- de 16 HAPs

2. CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION

2.1. Description de la mission

Réalisation de prélèvements d'échantillons et analyses en laboratoire pour recherche :
- 16 HAPs

Le nombre et la localisation des prélèvements sont déterminés par le donneur d'ordre.

2.2. Date(s) de visite(s)

Le 23/04/2025

3. RESULTATS DES ANALYSES

3.1. 16 HAPs

La couche renseignée avec la valeur 1 correspond à la couche supérieure (en surface), les couches suivantes sont numérotées 2, 3, etc... en partant du niveau le plus haut vers le niveau le plus bas.

N° échantillon	Localisation	Ouvrage / Composant	Matériau ou produit	Observation	Présence de 16 HAPs
1	Aire de Volley	Autre		/	Présence*
2	Aire de Volley	Autre		/	Présence*

(*) En fonction des teneurs de HAP indiquées dans les procès-verbaux d'analyses joints en annexe :

- en dessous 50 mg/kg de teneur en HAP, les enrobés peuvent être recyclés à chaud, à froid ou déposés en installation de stockage de déchets inertes (ISDI),
- entre 50 mg/kg et 500 mg/kg, les enrobés peuvent être recyclés à froid ou déposés en installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND),
- au-delà, de 500 mg/kg, les enrobés ne peuvent pas être recyclés et devront être orientés vers des ISDND ou des installations de stockage de déchets dangereux (ISDD).

4. ANNEXES

4.1. Photos

Aire de Volley	P1
Matériau ou produit contenant : 16 HAPs	
	
:	

Aire de Volley	P2
Matériau ou produit contenant : 16 HAPs	
	
:	

4.2. Attestation d'assurance



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 606 RCS Nanterre
N° TVA Intracommunautaire FR
00 487 424 606

Siège social :
Königsplatz 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhofendorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non).....1'000'000 EUR par sinistre et
par année d'assurance

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
Succursale en France
Signé par : Juliette Allavoine
E-mail : juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature : 2025 10:12:02
Adresse IP : 147.161.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michel - C8 30051
92078 Paris La Défense Cedex
487 424 808 RCS Nanterre
N° TVA Intracommunautaire FR
00 487 424 808

Siège social :
Königsplatz 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne Immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 206312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhofstraße 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

4.3. Croquis de localisation des prélèvements

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	510 388 108W Ferme du Piemont 51600 SUIPPES	
Localisation Aire de Volley	Date visite	Le 23/04/2025
	Auteur	Miguel DE ALMEIDA
	N° dossier	25542272/S1/1
	Planche	1 / 1
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE



Prélèvement positif



Prélèvement négatif



Sondage



Inaccessibilité



Observation

4.4. Rapports d'analyses du laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS

Monsieur Miguel DE ALMEIDA

3 Rue du Pressoir Chevalier

02880 CROUY

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-HB-054140-01 Date d'émission de rapport : 05/05/2025 16:02 Page 1/4

Annule et remplace la version AR-25-HB-052001-01 ayant pour date d'émission le 28/04/2025 à 06:00, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 25N019251

Date de réception : 24/04/2025

Date d'analyse : 25/04/2025

Référence dossier Client: 1510797887/25542272/S2/1/1_25542272/2/1

Les résultats d'analyse d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), réalisée par Eurofins Analyses pour l'Environnement France sont joints en annexe à ce rapport.

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	BV3ND9589 Réf. Prel : P1 Aire de Volley/Infrastructures non linéaires (places, zones piétonnes, parkings...) - (Dur/Noir)	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / CGL4	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / CGL4	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / CGL4	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 1593

Portée disponible sur

www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-HB-054140-01 Date d'émission de rapport : 05/05/2025 16:02 Page 2/4
 Annule et remplace la version AR-25-HB-052001-01 ayant pour date d'émission le 28/04/2025 à 06:00, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 25N019251 Date de réception : 24/04/2025 Date d'analyse : 25/04/2025
 Référence dossier Client: 1510797887/25542272/S2/1/1_25542272/2/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	BV3ND9590 Réf. Prel : P2 Aire de Volley/Infrastructures non linéaires (places, zones piétonnes, parkings...) - (Dur/Noir)	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / CGL4	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / CGL4	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-HB-054140-01 Date d'émission de rapport : 05/05/2025 16:02 Page3/4
 Annule et remplace la version AR-25-HB-052001-01 ayant pour date d'émission le 28/04/2025 à 06:00, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.
 Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.
 Dossier N° : 25N019251 Date de réception : 24/04/2025 Date d'analyse : 25/04/2025
 Référence dossier Client:1510797887/25542272/S2/1/1_25542272/2/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MOLP * / CGL4	2 / 2 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	MET * / FCGY	1 / 2 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
 557, route de Noyelles ,PA du Pommier
 F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
 Tél: +33388916531; +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>
 S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°
 1- 1593
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-HB-054140-01 Date d'émission de rapport : 05/05/2025 16:02 Page4/4

Annule et remplace la version AR-25-HB-052001-01 ayant pour date d'émission le 28/04/2025 à 06:00, qui doit être détruite ou nous être renvoyée.

Toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.

Dossier N° : 25N019251

Date de réception : 24/04/2025

Date d'analyse : 25/04/2025

Référence dossier Client:1510797887/25542272/S2/1/1_25542272/2/1

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.

Le « - » indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18), Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 3 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés. Il respecte également le cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante



Mohamed Chaib
Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS

557, route de Noyelles ,PA du Pommier

F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE

Tél: +33388916531: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 1593

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

**EUROFINS ANALYSES POUR LE
BATIMENT NORD SAS**

Réception résultat
EUROFINS ABN
557 chemin de Noyelles
Parc du Pommier
62110 HENIN BEAUMONT

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25E080336

Version du : 05/05/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-090025-01

Date de réception technique : 29/04/2025

Première date de réception physique : 29/04/2025

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRHB200027265

Coordinateur de Projets Clients : Elisa Gitzhofer / ElisaGitzhofer@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice	Référence échantillon
001	Matériaux routiers (ROU)	25N019251-001 - BV3ND9589 Réf. Prel : P1 Aire de Volley/Infrastructures non linéaires (places, zones piétonnes, parkings...) - (Dur/Noir)
002	Matériaux routiers (ROU)	25N019251-002 - BV3ND9590 Réf. Prel : P2 Aire de Volley/Infrastructures non linéaires (places, zones piétonnes, parkings...) - (Dur/Noir)

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25E080336

Version du : 05/05/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-090025-01

Date de réception technique : 29/04/2025

Première date de réception physique : 29/04/2025

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRHB200027265

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

001**002****25N019251-****25N019251-****001****002****ROU****ROU**

29/04/2025

29/04/2025

19.7°C

19.7°C

Préparation Physico-Chimique

ZS0QG : Matière sèche	% P.B.	*	99.6	*	99.5
LS6XB : Prétraitement de l'échantillon					
Concassage		*	Fait	*	Fait
Homogénéisation		*	Fait	*	Fait

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)

**LS6XV : HAP 16 composés - potentiellement
amianté**

Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	*	33.7	*	46.1
Fluorène	mg/kg M.S.	*	0.94	*	0.68
Phénanthrène	mg/kg M.S.	*	1.93	*	4.18
Anthracène	mg/kg M.S.	*	24.7	*	27.6
Fluoranthène	mg/kg M.S.	*	35.7	*	40.1
Pyrène	mg/kg M.S.	*	35.4	*	37.1
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	*	36.4	*	43.1
Chrysène	mg/kg M.S.	*	40.3	*	43.9
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	53.5	*	73.0
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	*	28.3	*	32.1
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	*	25.0	*	38.2
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	*	12.4	*	15.8
Naphtalène	mg/kg M.S.	*	<0.50	*	0.67
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	*	27.4	*	26.0
Acénaphène	mg/kg M.S.	*	0.64	*	<0.50
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	*	21.2	*	35.0
Somme des HAP	mg/kg M.S.		378		464

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 25E080336

Version du : 05/05/2025

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-090025-01

Date de réception technique : 29/04/2025

Première date de réception physique : 29/04/2025

Référence Dossier :

Référence Commande : EUFRHB200027265

**Aurélie Schaeffer**

Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ réglementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Annexe technique

Dossier N° :25E080336

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-090025-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRHB200027265

Matériaux routiers

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS6XB	Prétraitement de l'échantillon Concassage Homogenisation	Broyage [Broyage et homogénéisation] - NF EN 15002				Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS6XV	HAP 16 composés - potentiellement amianté	GC/MS/MS [Extraction Hexane / Acétone] - Méthode interne				
	Benzo(a)pyrène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Fluorène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Phénanthrène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Anthracène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Fluoranthène		0.5	55%	mg/kg M.S.	
	Pyrène		0.5	55%	mg/kg M.S.	
	Benzo-(a)-anthracène		0.5	45%	mg/kg M.S.	
	Chrysène		0.5	40%	mg/kg M.S.	
	Benzo(b)fluoranthène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Benzo(k)fluoranthène		0.5	60%	mg/kg M.S.	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.5	33%	mg/kg M.S.	
	Naphtalène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Acénaphthylène		0.5	35%	mg/kg M.S.	
	Acénaphène		0.5	30%	mg/kg M.S.	
	Benzo(ghi)Pérylène		0.5	50%	mg/kg M.S.	
	Somme des HAP				mg/kg M.S.	
ZS0QG	Matière sèche	Gravimétrie [Séchage à 105°C par balance thermogravimétrique (Thermocouple)] - NF EN 15934 - Méthode A	0.5	5%	% P.B.	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 25E080336

N° de rapport d'analyse : AR-25-LK-090025-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : EUFRHB200027265

Matériaux routiers

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique ⁽¹⁾	Date de Réception Technique ⁽²⁾	Code-Barre	Nom Flacon
001	25N019251-001		29/04/2025	29/04/2025		
002	25N019251-002		29/04/2025	29/04/2025		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.